

**RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 2 décembre 2016**

L'esquisse présentée par le Cabinet HOUET IE, chargé de la Maîtrise d'œuvre, du **Pôle Commerces** est validée en maintenant les superficies définies au contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le Conseil Municipal prend acte :

- du **rapport annuel du délégataire sur prix et la qualité du service public assainissement** exercice 2015
- du **rapport de service public d'eau potable** exercice 2015

Revalorisation de **tarifs municipaux** :

- 1% au 01/01/2017 sauf les tarifs de la pêche qui feront l'objet d'une autre décision.
- 1% des **tarifs du restaurant scolaire** à la rentrée scolaire 2017-2018.
- 2% des **tarifs des services enfance** à la rentrée scolaire 2017-2018.

Le Conseil Municipal décide de confier la **gestion et la maintenance des infrastructures de communications électroniques** propriété de la Commune au SDEGM.

La Commune décide d'adhérer en 2017 à la **Fondation du patrimoine** pour bénéficier d'aide dans la restauration du musée Jean Chouan, notamment par le biais de souscriptions.

Accord donné à M. le Maire pour **solliciter des aides du département, de l'Etat et de la Région** dans le cadre du projet du Pôle Commerces.

L'Etat ayant versé l'aide attendue, autorisation est donnée à M. le Maire pour **verser une subvention à Emmaüs** pour les dons de mobiliers effectués pour l'accueil d'un réfugié.

### **Rapport des Commissions**

**Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale** : Conseil municipal des enfants : élections les 9 et 10/11/16 et première réunion du CME (séance plénière à 17h00) le 9/12/2016. Le spectacle de Noël offert aux enfants aura lieu le 8 décembre au matin. L'exercice d'évacuation du transport scolaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

**Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux** : Point sur les travaux : MARPA : peintures des cuisine et pièces annexes et création d'un socle dans la lingerie. Les travaux de réalisation de l'aménagement de l'accès à la ZA de la Meslerie sont décalés à janvier 2017.

**Commission Urbanisme, Agriculture, Cadre de Vie, Agenda 21** : les surfaces d'écopâturage seront étendues en 2017 à la ZA de la Meslerie. PLUI : le Comité d pilotage se réunira en décembre pour une première rencontre avec les Personnes Publiques Associées. Les questionnaires envoyés aux agriculteurs exploitants ou non sont en attente de retour. Lotissement Clos des Ecuries : un diagnostic d'archéologie préventive va être réalisé en janvier dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager. Bornes de tri enterrées : le site de la rue du Château a été maintenu pour leur implantation.

### **Questions diverses**

La Commune a autorisé M. le Maire à ester en justice pour nommer un expert dans le cadre de la chute du mur sur le ruisseau de l'impasse des Eglantiers.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le vendredi 13 janvier 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.